## Grille des spécifications des usages et normes par zone

Zone : **Vc 510** Villégiature et conservation

		unifamiliale	h1	•					
	Habitation	bi et trifamiliale	h2						
		multifamiliale	h3			<u> </u>	1		
	Hab	multifamiliale collective	h4						MUNICIPALITE
		maison mobile	h5						SAINTFAUSTIN-LAC-CARRÉ
		détail et services de proximité	c1						USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCL
		détail et serv. prof. et spéc.	c2			<b></b>	1		Usage spécifiquement permis :
		hébergement	c3	●(a)					(a) gîte touristique
	ė	restauration	c4			<u> </u>			(b) commerce récréatif extérieur offrant des activi
	mer	diver. et act. récréotouristiques	c5	●(b)		<b></b>			non motorisées
	Commerce	détail et de serv. contraignants	c6			ļ			
		débits d'essence	c7			<b></b>	1		
USAGES		commerces et serv. reliés à	c8						
		gros, lourds et act. para-indust.	с9			ļ			
	<u> </u>					1	-		
JSA	<u>ie</u>	prestige	i1 :0				-		
	Industrie	légère	i2			ļ	-		
	프	lourde	i3	ļ		<u> </u>	+		
		extractive	i4						
	ic & aire	parcs, terrains de jeux et esp. nat.	p1		•				
	Instit., public & communautaire	institutionnel et administratif	p2						
	Instit., public & communautaire	communautaire	рЗ						
	Ins	infrastructures et équipements	p4						Usage spécifiquement exclu :
	Agricole	culture du sol	a1						(c) établissement excédant 100 unités animales
		agriculture, forest. et sylviculture	a2		•				(d) chenil, école de dressage d'animaux ou
		élevage	a3			●(c)(d)	-		établissement de garde de chien
		élevage en réclusion	a4			●(c)			
	Φ.	conservation	n1				<del> </del>	1	
	نہ ج	; ; conservation							
	Aire nat.	récréation ext.			•				
		recreation ext.	n2		•				DISPOSITIONS SPÉCIALES
		isolée		•	•				DISPOSITIONS SPÉCIALES  (1) art 35 - usage additionnel de service
	Structure na	isolée jumelée		•	•				(1) art. 35 - usage additionnel de service
·C		isolée jumelée contiguë	n2		•				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire
ITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m)	n2	10	•				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva
SCRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min.	10	•				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevad'animaux de ferme
RESCRITES		isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min. min.	10 8 16	•				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
S PRESCRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min.	10	•				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et
RMES PRESCRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min. min.	10 8 16					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages)	min. min. min.	10 8 16 8	•				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m)	min. min. min. min.	10 8 16 8					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages)	min. min. min. min. min.	10 8 16 8					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m)	min. min. min. min. max.	10 8 16 8 6 2					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²)	min. min. min. min. min. min. max. max.	10 8 16 8 6 2 11 44					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contigué  avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)  largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²)  coefficient d'occupation au sol (%)	min. min. min. min. max. max. max.	10 8 16 8 6 2					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevid'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare	min. min. min. min. min. max. max. max.	10 8 16 8 6 2 11 44					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contigué  avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)  largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²)  coefficient d'occupation au sol (%)	min. min. min. min. max. max. max.	10 8 16 8 6 2 11 44					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë  avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)  largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m)	min. min. min. min. min. max. max. max.	10 8 16 8 6 2 11 44 8					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë  avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)  largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²)  coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel  largeur (m) profondeur (m)	min. min. min. min. max. max. min. max. max. min. max.	10 8 16 8 6 2 11 44 8 60 50 60					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevid'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë  avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)  largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m)	min. min. min. min. max. max. min. max. max. max. max. max. max. (%)	10 8 16 8 6 2 11 44 8		25000			(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevid'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë  avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)  largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²)  coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel  largeur (m) profondeur (m)	min. min. min. min. max. max. min. max. max. min. max.	10 8 16 8 6 2 11 44 8 60 50 60		25000			(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. max. min. max.	10 8 16 8 6 2 11 44 8 60 50 60 4000					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (5) art. 241 - logement intergénérationnel
DISCRÉT. TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. max. min. max.	10 8 16 8 6 2 11 44 8 60 50 60 4000		•			(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (5) art. 241 - logement intergénérationnel
SPÉC DISCRÉT. TERRAIN RAPPORT NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. max. min. max.	10 8 16 8 6 2 11 44 8 60 50 60 4000					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (5) art. 241 - logement intergénérationnel
TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. min. max. max. min. max.	10 8 16 8 6 2 11 44 8 60 50 60 4000		•			(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et éleva d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (5) art. 241 - logement intergénérationnel